



CINÉMA LA PLÉIADE

Règlement intérieur du Cinéma La Pléiade

Le Cinéma La Pléiade est ouvert à tous et toutes, et souhaite que chaque spectateur et spectatrice puisse passer un moment agréable au sein de l'établissement. Ainsi pour le confort et le respect de chacun-e, le Cinéma La Pléiade a mis en place un règlement intérieur à l'usage des spectateurs et spectatrices. Le fait d'entrer dans le cinéma, dès le hall, implique automatiquement l'acceptation des dispositions du présent règlement sans aucune réserve. Le personnel est chargé de son application et le non-respect de ces dispositions expose à une exclusion immédiate, sans remboursement.

DANS LE CINEMA

- Chacun-e est prié-e d'avoir un comportement respectueux et calme envers les autres spectateurs et spectatrices et envers le personnel.
- Toute personne en état d'ébriété ou ayant un comportement inadapté, notamment violent verbalement et/ou physiquement, sera refusée à l'entrée ou exclue.
- Chacun-e doit respecter la propreté et l'ordre des lieux et ne pas détériorer le mobilier et le matériel.
- L'ensemble du cinéma La Pléiade est un espace non-fumeur (cigarette électronique comprise)

LE BILLET

- Les billets sont disponibles à l'achat sur place auprès de l'équipe juste avant la séance ou à l'avance et sur notre [site internet](#).
- Les billets peuvent être achetés jusqu'à 30 minute après le début de la séance, passé ce délai, aucun billet ne pourra être acheté.
- Seules les personnes munies d'un billet valide (film et heure correspondants) contrôlé par le personnel pourront accéder à nos salles. Les billets ne sont ni repris ni échangés.
- Pour bénéficier de tarif réduit, veuillez à présenter en caisse ou lors du contrôle du billet, un justificatif en cours de validité.
- Pour les cartes d'abonnement La Pléiade 5 et 10 places : soyez vigilants la date de validité car aucune prolongation ne sera autorisée. Elles peuvent, en revanche, être rechargées sans frais supplémentaire.

DANS LA SALLE

- Les téléphones portables doivent être éteint avant d'entrer en salle, et il est interdit d'enregistrer le film ou d'en prendre des photos. Si un-e spectateur/spectatrice contrevient à cette interdiction d'enregistrement, il/elle s'expose à l'intervention de la police et est passible de poursuites judiciaires.
- Les fauteuils situés à côté des emplacements destinés aux personnes à mobilité réduite doivent être prioritairement mis à disposition ou libérés pour les publics à mobilité réduite et leurs accompagnants.
- En cas d'emprunt d'un rehausseur en salle, nous vous remercions de le remettre à sa place après la séance.

L'AGE

- Parce que des scènes, des propos ou le climat de certains films peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes, une pièce d'identité peut être demandée afin de justifier de son âge permettant d'accéder aux œuvres cinématographiques classées par le CNC selon des catégories d'âges (-

de 12, - de 16 ou - de 18 ans, tout public). Si les conditions ne sont pas remplies, l'équipe d'accueil pourra en refuser l'accès même avec accord parental ou accompagné d'un majeur.

- Il est rappelé que toute personne accompagnant un mineur en est responsable.
- Dans le programme et sur le site internet, un âge minimum est conseillé pour les films Jeune Public présentés avec un logo spécifique. Cet âge est indicatif.
- Le Cinéma La Pléiade se réserve le droit de refuser l'accès d'un enfant sur une séance non adaptée à son âge.
- Les enfants, même non accompagnés par un adulte, restent sous la responsabilité de leurs représentants légaux. Le cinéma La Pléiade ne prend pas en charge la surveillance individuelle des spectateurs.
- Les enfants de moins de moins de 3 ans sont interdits en salle pour des films non adaptés.

ANIMATIONS AU CINEMA

- Autour de certains films, l'équipe propose des animations avant ou après les séances. Nous proposons également des ciné-débats, où les spectateurs sont invités à rencontrer des invités et à échanger avec eux autour du film. Lors de certaines de ces animations, des photographies et des films pourront être pris. Si vous ne souhaitez pas être photographié-e ou filmé-e, signalez-le à l'entrée de la salle.

LA SECURITE

- Chacun-e veille à ses effets personnels, qui restent sous sa responsabilité. Le cinéma n'est pas responsable des objets trouvés ou de ceux laissés sans surveillance.
- Les consignes de sécurité données par le personnel doivent être respectées par tous et toutes.
- Les objets volumineux ne sont pas admis dans l'enceinte du cinéma.

LES ANIMAUX

- Les animaux sont interdits dans le cinéma La Pléiade. Seuls les animaux accompagnant des personnes en situation de handicap, tels que les chiens d'aveugles, sont autorisés à entrer dans le cinéma.

PARKING

- Pour bénéficier de la gratuité au parking Hénouille, veuillez à valider votre ticket de stationnement à la caisse du cinéma

OBJETS PERDUS

- Tout objet, oublié au Cinéma La Pléiade est conservé par le personnel du cinéma pendant une durée de 6 mois. Le personnel vérifie les salles après chaque séance. Vous pouvez vous renseigner auprès du personnel ou appeler aux horaires d'ouverture au 01 46 65 06 98. Aucun envoi postal ne sera effectué pour la restitution des objets perdus : les personnes devront se déplacer au Cinéma La Pléiade pour récupérer leur bien.

DONNEES PERSONNELLES

- Pour certaines prestations (achat en ligne, achat d'une carte d'abonnement, inscription à un atelier, vous serez amenés à confier au cinéma certaines données personnelles. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le cinéma La Pléiade s'engage à assurer la confidentialité des données personnelles collectées. Ces données sont utilisées exclusivement dans le cadre des services proposés par l'établissement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données personnelles.

Nous vous remercions pour le respect de ces règles. Bonnes séances à tous et toutes au Cinéma La Pléiade !